

## Oui au parc naturel régional

Brie et Deux Morin, 5<sup>e</sup> parc naturel régional d'Île-de-France







## Un parc naturel régional, c'est quoi?



Un territoire qui présente un caractère remarquable au niveau régional ou national. La Brie et les Deux Morin se distingue par l'extraordinaire qualité de ses sols, parmi les plus fertiles d'Europe, la diversité de ses paysages, sa biodiversité et son patrimoine architectural.



**Un territoire qui est menacé.** L'étalement urbain est une menace dont la Brie et les Deux Morin veut se prémunir pour préserver les terres agricoles, qui constituent l'un des principaux atouts du territoire, les paysages et la diversité des habitats nécessaires à la biodiversité.



Un projet de développement durable. La vocation du futur parc naturel régional est de promouvoir des choix de développement compatibles avec la préservation du caractère remarquable du territoire. L'agriculture est un des atouts de notre territoire. C'est pourquoi le développement des filières locales, comme la filière laitière, le lin, le chanvre, le cidre, le miel ou encore la vigne, est un des défis majeurs du projet, car elles permettent de conserver un territoire vivant.

## Un parc naturel régional à quelle échéance ?



2023 sera consacrée à la définition des grands enjeux et aux principaux axes du plan d'action qui sera soumis à l'État en 2024 pour un avis intermédiaire, avant la candidature finale.

La labellisation pourrait intervenir en 2025.











## Un projet porté conjointement par les élus et les habitants

Les élus portent le projet à travers le syndicat mixte d'études et de préfiguration du projet de parc naturel régional de la Brie et Deux Morin, dont la mission est de rédiger la charte du futur parc naturel régional.

Les habitants sont invités à participer à la construction du projet à travers le conseil local de développement (CLD), instance de concertation citoyenne.











